

Communiqué de Presse

Vendredi 2 avril 2021

Pour diffusion immédiate

Oléron : accélération de la vaccination contre la Covid-19 et accessibilité aux personnes de plus de 70 ans !

Depuis 2 mois, le centre de vaccination oléronais a administré près de 5 000 injections, portant à 2 500 le nombre d'Oléronais vaccinés. La communauté de communes de l'île d'Oléron – en charge de la coordination du centre de vaccination – annonce le renforcement du dispositif de vaccination dès vendredi 2 avril : Désormais les Oléronais de 70 ans et plus peuvent se faire vacciner au centre intercommunal de vaccination basé au Complexe sportif de l'Oumière (Route de Sauzelle) à Saint-Pierre-d'Oléron.

Vaccination au centre intercommunal

Selon l'annonce de l'Agence Régionale de Santé, le centre de vaccination devrait disposer de **3 à 4 fois plus de doses**, à partir de mardi 6 avril.

L'accès à la vaccination se fait toujours uniquement sur rendez-vous :

- soit par internet : www.doctolib.fr/centre-de-sante/st-pierre-d-oleron/centre-de-vaccinationcovid-19-oleronais
- ou par téléphone au 09 70 77 54 43.

À noter : toute personne qui se présenterait sans rendez-vous ne pourra être vaccinée.

La liste de critères d'éligibilité à la vaccination est disponible sur le site internet www.sante.fr.

Selon l'approvisionnement, les vaccins administrés sont ceux de Pfizer ou Moderna.

Le centre oléronais de vaccination reste ouvert aux **horaires habituels** en semaine du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. Afin de permettre au plus grand nombre d'être vacciné, il est recommandé de vous munir au préalable d'une prescription médicale.

À partir du 6 avril prochain, une équipe de 10 professionnels assurera l'accueil des personnes. Elle est composée de :

- 6 professionnels de santé volontaires dont 4 infirmiers et 2 médecins, contre 1 seul ces 2 derniers mois, afin de vacciner 2 fois plus de personnes,
- et 4 agents de la Communauté de Communes, spécifiquement recrutés pour garantir une logistique optimale et une prise de rendez-vous la plus fluide possible.

En complément, le site a été réorganisé afin d'accueillir plus de personnes. Pour cela, un 2ème accès au centre, situé au niveau de l'entrée principale du complexe sportif de l'Oumière est ouvert. Les dépistages PCR se font désormais à l'extérieur du complexe au niveau du parking (pour rappel : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 sans RDV).

Michel Parent, président de la communauté de communes tient à saluer l'engagement de l'équipe : « Le personnel du centre de vaccination anti-Covid-19 doit faire preuve au quotidien d'une grande écoute et

de pédagogie avec la population, mais aussi de souplesse et de réactivité face aux directives évolutives. Je tiens à les remercier pour ce travail considérable et invite les Oléronais à saluer leur engagement! »

POUR RAPPEL:

- Il est préférable de prendre rendez-vous après avoir obtenu la prescription médicale de vaccination.
- Pour savoir si vous êtes prioritaires, référez-vous au calendrier de la politique vaccinale nationale.

Vaccination chez un médecin traitant ou en pharmacie

Les professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers) peuvent vacciner, s'ils le souhaitent et si le stock le permet.

Difficultés de mobilité

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les 8 communes de l'île d'Oléron sont à leur disposition pour organiser une prise en charge.

Dépistage Covid-19

Rappelons qu'il est également possible de faire des tests antigéniques sans rendez-vous :

- En pharmacie
- Et aux « cabanes de tests antigéniques » installées Place Gambetta à Saint-Pierre-d'Oléron. Ces dernières sont organisées par l'ARS, le SDIS 17 et la commune de Saint-Pierre-d'Oléron. Calendrier : mardi 20 avril de 9h à 17h.

Contact Marielyne GRACE, Chargée de communication presse : Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel: 05.46.47.24.68 - Email: communication@cdc-oleron.fr - www.cdc-oleron.com





N.B.: Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 20



